Liste des parcelles à surgreffer au plus tard le 31/07/2013 RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE 2012/2013 N°CVI :	Réservé à l'a	administrati
N° dossier : 2012 / 0 /	Réservé à l'a	administrati
N°CVI : Nom, prénom ou Raison Sociale :		administrati
	13)	
Identification Parcelles culturales Détail parcelles cadastrales à surgreffer (avec ou sans pose palissage / irrigation au plus tard le 31/07/20	,	
N° d'ordre parcelle culturale (2) N° îlot PAC (2) Code Départ. Références Cadastrales Références Cadastrales Surface demandée (3) Cépage avant surgreffage Cépage avant surgreffage Cépage après surgreffage Cépage après surgreffage (AOP, IGP, VSIG)	Palis- sage O / N	Irriga- tion fixe O/N
(1) Section N° ha a ca	(4)	(4)
TOTAL PARCELLE CULTURALE		
	4	
TOTAL PARCELLE CULTURALE		
	1	
	1	
	1	
	1	
	-	

(3) surfaces mesurées au ras des souches + 1/2 inter-rang

(4) le choix du palissage et de l'irrigation s'applique à l'ensemble de la parcelle culturale

⁽¹⁾ correspond à la parcelle culturale dessinée sur les documents fournis à l'appui de la demande. Numérotation continue sur toutes les listes des parcelles du dossier (plantation, pal/irri, surgref, arrachage)

⁽²⁾ correspond au n°îlot de la déclaration PAC (sa ns objet si pas de dossier PAC déposé)